

Le « flirt » à 300 km/h finit au tribunal

Un motard et une automobiliste sont jugés à Valence pour mise en danger de la vie d'autrui.

PAR FLORIAN LOISY ET AMANDINE POINTEL

« **WAOUH, LA MEUF** est aussi sublime que la voiture ! » Sur l'autoroute A7 autour de Valence (Drôme), le 24 octobre 2017, Benjamin est au guidon de sa moto KTM 1290 Super Duke R. Il croise une Mercedes AMG GTS et décide de la voir d'un peu plus près... S'ensuit un ballet entre les deux véhicules qui roulent à très vive allure et ce durant plus d'une dizaine de minutes. Et, à la fin, la conductrice invite le motard à boire un verre sur une aire de repos.

Cette « romance », immortalisée par la caméra du motard qui est aussi youtubeur, compte rapidement plus de 600 000 vues. Elle est repérée par l'escadron de la sécurité routière de la gendarmerie de la Drôme. L'enquête, longue et

minutieuse, mène aujourd'hui les deux protagonistes devant le tribunal de Valence. Ils sont poursuivis pour « mise en danger de la vie d'autrui, vitesse excessive, non-respect des distances de sécurité » et risquent plusieurs années de suspension de permis. Selon les calculs des militaires, les deux bolides roulaient à « une vitesse avoisinant 300 km/h ».

« Je n'ai pas vu le mal lorsque j'ai diffusé la vidéo, lâche, stressé, Benjamin, 26 ans. Je poste mes vidéos pour le plaisir. » Depuis son interpellation le 18 janvier, cet habitant de Saussettes-Pins (Bouches-du-Rhône) s'est vu confisquer sa moto, mais aussi son matériel pour filmer. Il débourse toujours chaque mois plusieurs centaines d'euros de crédit et d'assurance pour l'engin. Sans compter les frais de fourrière.

Grâce aux panneaux et aux

bornes kilométriques, les gendarmes sont parvenus à déterminer le lieu de l'infraction. En obtenant les témoignages d'automobilistes doublés qu'ils ont interrogés, les militaires ont aussi identifié le jour de ce trajet. Les enquêteurs chronomètrent le passage de la moto à chaque borne kilométrique, établissent une moyenne de vitesse tous les 1 000 m.

LA GENDARMERIE A TESTÉ LE MÊME MODÈLE DE MOTO

Ils regardent aussi le compteur de tours par minute de la moto et décident de prendre le même modèle d'engin afin de constater leur vitesse sur circuit lorsqu'ils montent le moteur du bolide au même régime. Enfin, sur réquisition auprès de la compagnie autoroutière, ils disposent de la photo de la conductrice et de son immatriculation et interpellent la jeune femme. « Il est



Autoroute A7 autour de Valence (Drôme), octobre 2017. Un extrait de la vidéo postée par Benjamin, motard, qui rivalise de vitesse avec une conductrice.

important de montrer que, même si les gens ne sont pas pris sur le fait, ils peuvent être poursuivis pour des faits délictuels s'ils sont postés sur Internet », reprend-on à la gendarmerie.

« Ce qui est fou, c'est de voir les moyens déployés pour attraper ces deux personnes qui n'ont gêné personne, estime M^e Dufour, qui défend l'automobiliste. Les enquêteurs ont saisi la voiture de ma cliente alors qu'elle appartenait à une société de prêt. Ils n'en avaient pas le droit. Mais ça faisait bien de la publier sur le compte Facebook de la gendarmerie. J'ai dû faire

une demande pour qu'elle récupère sa Mercedes. Et c'est le contribuable qui a réglé la facture de la fourrière. » La jeune femme conduit donc à nouveau le bolide en attendant le procès.

Avec M^e Josseume qui représente Benjamin, le motard, les avocats plaideront la relaxe. « Personne n'est mis en danger, personne n'est contraint de se rabattre, les clignotants sont mis pour doubler, énumère M^e Josseume. Ce dossier est ficelé de manière incertaine. Tout n'est qu'estimation. »

@florianloisy et AmPointel

Profitez d'un tarif exclusif sur votre abonnement !

PLUS DE **30%** DE RÉDUCTION⁽²⁾

Chaque jour, livré chez vous AVANT 7H⁽¹⁾

Le journal Le Parisien
+ les suppléments + l'accès en illimité sur web, mobile et tablette

+ EN CADEAU

L'ensemble valise trolley et son vanity assorti.

Ultra pratique pour voyager avec praticité, fonctionnalité et féminité ! Il se compose d'une valise cabine 55 cm et d'un vanity 30 cm. Ces deux bagages sont fabriqués en ABS pour bien résister aux chocs et protéger les affaires personnelles de manière optimale. Il est particulièrement adapté pour un week-end ou un court séjour.

Dimensions :
Valise cabine (L x H x P) 35 x 55 x 23 cm - Volume 40,6 Litres - Poids 2,8 kg.
Vanity case (L x H x P) 30 x 28 x 16 cm - Poids 0,8 kg.



(1) Avant 7H la semaine, avant 8H le dimanche et les jours fériés

Bulletin d'Abonnement

Pour toute information ou demande de modification sur votre mandat, merci de contacter le service client au 01 76 49 11 11

à renvoyer à : Le Parisien - Service Abonnements
4 rue de Mouchy - 60438 NOAILLES CEDEX

BJL1 8009

OUI, je souhaite profiter ou faire profiter de cette offre exceptionnelle et recevoir Le Parisien le lundi ou dimanche et ses avantages + en cadeau la valise Trolley et le vanity. Je m'abonne pour 43,80€ / mois par prélèvement automatique au lieu de 64,50€ soit plus de 30% de réduction. Je complète, je signe le mandat ci-dessous et je joins un RIB de réduction. Je complète, je signe le mandat ci-dessous et je joins un RIB.

COORDONNÉES DU DESTINATAIRE DE L'ABONNEMENT :

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Date de naissance : / /

Téléphone : / /

Email : (indispensable pour votre accès numérique)

Accès à ma boîte aux lettres : Bâtiment : Escalier : Digicode :

Je règle mon abonnement par prélèvement automatique, je complète et signe le mandat SEPA en joignant un RIB

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA - RUM

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Le Parisien à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte conformément aux instructions du Parisien. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

DÉBITEUR

1 - TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

M. Mme Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

2 - DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IBAN:

BIC:

3 - FAIT À : Le / /

4 - SIGNATURE : IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre à ce mandat un justificatif de coordonnées bancaires (RIB ou RPI), de dater et signer votre mandat.

CRÉANCIER

Créancier: S.A.S. Le Parisien 10 Boulevard de Grenelle - CS 10817 - 75738 PARIS CEDEX 15
Identifiant Créancier SEPA (I.C.S.): FR 4022243051 R.C.S. PARIS 332 890 359
N° TVA INTRA: FR 23 332 890 359

Type de paiement: paiement récurrent

Le présent mandat est valable pour toutes les opérations de prélèvement qui interviendront entre vous et le créancier. Les informations saisies ci-dessus sont nécessaires au traitement de votre abonnement.

- Je ne souhaite pas recevoir des offres commerciales pour des produits ou services annexes de votre part.
- Je souhaite recevoir les offres du Groupe Les Echos Le Parisien.
- Je souhaite recevoir les offres des partenaires du Groupe Les Echos Le Parisien.

(2) Abonnement 7 jours sur 7 par prélèvement automatique mensuel. Livraison par partage en IDF + l'Osé, pour l'édition correspondant à l'adresse de livraison. La livraison par partage est assurée du lundi au samedi avant 7h, le dimanche et jours fériés avant 8h. En cas d'impossibilité de livrer par partage, les livraisons seront effectuées par La Poste (hors TV Magazine). Offre réservée aux nouveaux abonnés et à ceux n'ayant pas été abonnés au journal au cours des 6 derniers mois. Offre valable jusqu'au 30/11/2018, tant valable un an. Vous pouvez acquiescer séparément les numéros du Parisien aux tarifs kiosque en vigueur et l'abonnement numérique au tarif mensuel en vigueur. Vous recevrez la valise Trolley et vanity dans un délai de 8 semaines après enregistrement de votre commande. En cas de rupture de stock d'un des produits offerts, Le Parisien s'engage à proposer un produit équivalent. Le Parisien se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs d'abonnement. Le Parisien - Aujourd'hui en France collecte et traite vos données personnelles aux fins d'inscription et de gestion de votre commande. Toutes les données renseignées sont indispensables pour remplir les finalités décrites ci-dessus. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Pour exercer vos droits et/ou obtenir plus d'informations sur notre politique de confidentialité, vous pouvez vous adresser à Le Parisien - Service Abonnements - 4 rue Mouchy - 60438 NOAILLES CEDEX ou service.client@leparisien.fr.